

Histoire : le programme du CNR

3 Préparer l'après-guerre

«1. Établir le gouvernement provisoire de la République formé par le général de Gaulle;
2. Veiller au châtiement des traîtres;
4. Assurer: l'établissement de la démocratie la plus large par le rétablissement du suffrage universel; l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi;
5. Promouvoir les réformes indispensables:
a) sur le plan économique : le retour à la nation des grands moyens de production, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des banques*;
b) sur le plan social :
- le droit au travail et au repos;
- la garantie d'un niveau de salaire qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité et la possibilité d'une vie pleinement humaine;
- un plan complet de sécurité sociale;
- la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauche et de licenciement;
- une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours.
Ainsi sera fondée une République nouvelle. »

Extraits du Programme du CNR, publié le 15 mars 1944.

* Entre 1944 et 1946 sont nationalisés les houillères (Charbonnages de France), l'électricité et le gaz (EDF et GDF), des banques et des compagnies d'assurances (Banque de France, Crédit lyonnais, Société générale...), les transports aériens (Air France) et maritimes, les usines Renault.

1. *Présenter le document en précisant quel est le contexte historique.*
2. *Qui compose le CNR? Qui a été chargé par De Gaulle de sa création ? A quelle date ?*
3. *Citer 3 types de réformes que le CNR souhaite établir après la libération de la France.*
4. *Par quelle loi se traduit le point n°4 du programme ? Dater*
5. *Quelle institution est créée en application du point n°5 b du programme ? Dater*

CNR = Conseil National de la Résistance

Histoire : le programme du CNR

3 Préparer l'après-guerre

«1. Établir le gouvernement provisoire de la République formé par le général de Gaulle;
2. Veiller au châtiement des traîtres;
4. Assurer: l'établissement de la démocratie la plus large par le rétablissement du suffrage universel; l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi;
5. Promouvoir les réformes indispensables:
a) sur le plan économique : le retour à la nation des grands moyens de production, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des banques*;
b) sur le plan social :
- le droit au travail et au repos;
- la garantie d'un niveau de salaire qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité et la possibilité d'une vie pleinement humaine;
- un plan complet de sécurité sociale;
- la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauche et de licenciement;
- une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours.
Ainsi sera fondée une République nouvelle. »

Extraits du Programme du CNR, publié le 15 mars 1944.

* Entre 1944 et 1946 sont nationalisés les houillères (Charbonnages de France), l'électricité et le gaz (EDF et GDF), des banques et des compagnies d'assurances (Banque de France, Crédit lyonnais, Société générale...), les transports aériens (Air France) et maritimes, les usines Renault.

6. *Présenter le document en précisant quel est le contexte historique.*
7. *Qui compose le CNR? Qui a été chargé par De Gaulle de sa création ? A quelle date ?*
8. *Citer 3 types de réformes que le CNR souhaite établir après la libération de la France.*
9. *Par quelle loi se traduit le point n°4 du programme ? Dater*
10. *Quelle institution est créée en application du point n°5 b du programme ? Dater*

CNR = Conseil National de la Résistance

Le programme du CNR (Correction)

1. Ce document est un extrait du programme du Conseil National de la Résistance publié le 15 mars 1944. La guerre n'est pas encore terminée en Europe mais le CNR prépare la restauration de la République en cas de victoire.
2. Le Conseil Nationale de la Résistance regroupe les forces politiques, syndicales et les mouvements de résistance qui luttent contre l'occupation et le régime de Vichy. Il est fondé en mai 1943 par Jean Moulin, à la demande du Général De Gaulle.
3. Le CNR prévoit des réformes économiques (nationalisations d'entreprises), sociales et politiques.
4. Le point 4 évoque le suffrage universel et l'égalité absolue des citoyens devant la loi, il fait donc référence au droit de vote des femmes acquis en 1944 et exercé pour la 1ere fois lors du scrutin de 1945.
5. Le point 5 évoque la création de la Sécurité sociale dont le but est d'assurer la protection des citoyens les plus fragiles.

Le programme du CNR (Correction)

1. Ce document est un extrait du programme du Conseil National de la Résistance publié le 15 mars 1944. La guerre n'est pas encore terminée en Europe mais le CNR prépare la restauration de la République en cas de victoire.
2. Le Conseil Nationale de la Résistance regroupe les forces politiques, syndicales et les mouvements de résistance qui luttent contre l'occupation et le régime de Vichy. Il est fondé en mai 1943 par Jean Moulin, à la demande du Général De Gaulle.
3. Le CNR prévoit des réformes économiques (nationalisations d'entreprises), sociales et politiques.
4. Le point 4 évoque le suffrage universel et l'égalité absolue des citoyens devant la loi, il fait donc référence au droit de vote des femmes acquis en 1944 et exercé pour la 1ere fois lors du scrutin de 1945.
5. Le point 5 évoque la création de la Sécurité sociale dont le but est d'assurer la protection des citoyens les plus fragiles.

Le programme du CNR (Correction)

1. Ce document est un extrait du programme du Conseil National de la Résistance publié le 15 mars 1944. La guerre n'est pas encore terminée en Europe mais le CNR prépare la restauration de la République en cas de victoire.
2. Le Conseil Nationale de la Résistance regroupe les forces politiques, syndicales et les mouvements de résistance qui luttent contre l'occupation et le régime de Vichy. Il est fondé en mai 1943 par Jean Moulin, à la demande du Général De Gaulle.
3. Le CNR prévoit des réformes économiques (nationalisations d'entreprises), sociales et politiques.
4. Le point 4 évoque le suffrage universel et l'égalité absolue des citoyens devant la loi, il fait donc référence au droit de vote des femmes acquis en 1944 et exercé pour la 1ere fois lors du scrutin de 1945.
5. Le point 5 évoque la création de la Sécurité sociale dont le but est d'assurer la protection des citoyens les plus fragiles.

Histoire : Le discours d'investiture du Président F. Mitterrand

L'investiture de François Mitterrand

En ce jour où je prends possession de la plus haute charge, je pense à ces millions de femmes et d'hommes, ferment de notre peuple qui, deux siècles durant, dans la paix et la guerre, par le travail et par le sang, ont façonné l'Histoire de France, sans y avoir accès autrement que par de brèves et glorieuses fractures de notre société. C'est en leur nom d'abord que je parle, fidèle à l'enseignement de Jaurès, alors que, troisième étape d'un long cheminement, après le Front populaire et la Libération, la majorité politique des Français démocratiquement exprimée vient de s'identifier à sa majorité sociale. [...] Il n'y a qu'un vainqueur le 10 mai 1981, c'est l'espoir. Puisse-t-il devenir la chose de France la mieux partagée! Pour cela j'avancerai sans jamais me lasser sur le chemin du pluralisme, confrontation des différences dans le respect d'autrui.

Discours d'investiture de François Mitterrand, 21 mai 1981

1. A quelle date et à quelle occasion est prononcé ce discours ?
2. Quelle est la tendance politique de F. Mitterrand ?
Relever un passage du texte le précisant.
3. Citer 2 événements auxquels F. Mitterrand fait référence.
4. Expliquer en une **dizaine de lignes** ce qu'est le Front populaire et pourquoi F. Mitterrand y fait référence dans ce discours.

Histoire : Le discours d'investiture du Président F. Mitterrand

L'investiture de François Mitterrand

En ce jour où je prends possession de la plus haute charge, je pense à ces millions de femmes et d'hommes, ferment de notre peuple qui, deux siècles durant, dans la paix et la guerre, par le travail et par le sang, ont façonné l'Histoire de France, sans y avoir accès autrement que par de brèves et glorieuses fractures de notre société. C'est en leur nom d'abord que je parle, fidèle à l'enseignement de Jaurès, alors que, troisième étape d'un long cheminement, après le Front populaire et la Libération, la majorité politique des Français démocratiquement exprimée vient de s'identifier à sa majorité sociale. [...] Il n'y a qu'un vainqueur le 10 mai 1981, c'est l'espoir. Puisse-t-il devenir la chose de France la mieux partagée! Pour cela j'avancerai sans jamais me lasser sur le chemin du pluralisme, confrontation des différences dans le respect d'autrui.

Discours d'investiture de François Mitterrand, 21 mai 1981

1. A quelle date et à quelle occasion est prononcé ce discours ?
2. Quelle est la tendance politique de F. Mitterrand ?
Relever un passage du texte le précisant.
3. Citer 2 événements auxquels F. Mitterrand fait référence.
4. Expliquer en une **dizaine de lignes** ce qu'est le Front populaire et pourquoi F. Mitterrand y fait référence dans ce discours.

Correction : Le discours d'investiture du Président F. Mitterrand

1. Le discours est prononcé à l'occasion de l'investiture du Président F. Mitterrand après son élection en 1981.
2. F. Mitterrand appartient au Parti Socialiste. Son arrivée au pouvoir constitue la première alternance politique droite-gauche de la Ve République. Il évoque la «majorité sociale » en référence aux valeurs des partis de gauche.
3. Il fait référence à la Libération et au Front populaire
4. Dans une réponse organisée, utiliser les éléments suivants :
 - Front populaire : rassemblement des partis de gauche pour gagner les élections législatives de 1936 afin de lutter contre la montée des ligues d'extrême droite anti-démocratique, antisémites et racistes.
 - Le gouvernement de Front populaire est dirigé par Léon Blum (SFIO). Il fait voter un certain nombre de lois sociales (2 semaines de congés payés, semaine de 40 h) et facilite les négociations entre salariés et patronat (accords Matignon)...
 - Ce gouvernement reste peu de temps au pouvoir mais a marqué l'histoire sociale durablement. François Mitterrand souhaite inscrire son élection dans la continuité de l'action du Front populaire puisqu'il est membre du parti socialiste.

Correction : Le discours d'investiture du Président F. Mitterrand

1. Le discours est prononcé à l'occasion de l'investiture du Président F. Mitterrand après son élection en 1981.
2. F. Mitterrand appartient au Parti Socialiste. Son arrivée au pouvoir constitue la première alternance politique droite-gauche de la Ve République. Il évoque la «majorité sociale » en référence aux valeurs des partis de gauche.
3. Il fait référence à la Libération et au Front populaire
4. Dans une réponse organisée, utiliser les éléments suivants :
 - Front populaire : rassemblement des partis de gauche pour gagner les élections législatives de 1936 afin de lutter contre la montée des ligues d'extrême droite anti-démocratique, antisémites et racistes.
 - Le gouvernement de Front populaire est dirigé par Léon Blum (SFIO). Il fait voter un certain nombre de lois sociales (2 semaines de congés payés, semaine de 40 h) et facilite les négociations entre salariés et patronat (accords Matignon)...
 - Ce gouvernement reste peu de temps au pouvoir mais a marqué l'histoire sociale durablement. François Mitterrand souhaite inscrire son élection dans la continuité de l'action du Front populaire puisqu'il est membre du parti socialiste.

Correction : Le discours d'investiture du Président F. Mitterrand

1. Le discours est prononcé à l'occasion de l'investiture du Président F. Mitterrand après son élection en 1981.
2. F. Mitterrand appartient au Parti Socialiste. Son arrivée au pouvoir constitue la première alternance politique droite-gauche de la Ve République. Il évoque la «majorité sociale » en référence aux valeurs des partis de gauche.
3. Il fait référence à la Libération et au Front populaire
4. Dans une réponse organisée, utiliser les éléments suivants :
 - Front populaire : rassemblement des partis de gauche pour gagner les élections législatives de 1936 afin de lutter contre la montée des ligues d'extrême droite anti-démocratique, antisémites et racistes.
 - Le gouvernement de Front populaire est dirigé par Léon Blum (SFIO). Il fait voter un certain nombre de lois sociales (2 semaines de congés payés, semaine de 40 h) et facilite les négociations entre salariés et patronat (accords Matignon)...
 - Ce gouvernement reste peu de temps au pouvoir mais a marqué l'histoire sociale durablement. François Mitterrand souhaite inscrire son élection dans la continuité de l'action du Front populaire puisqu'il est membre du parti socialiste.

Education civique : la décentralisation

• La loi Defferre (7 janvier 1983)

Article 1 • Les communes, les départements et les Régions règlent par leurs délibérations les affaires de leur compétence. Ils concourent avec l'État à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique, ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie.

Article 5 • Les transferts de compétences prévus par la loi [...] sont accompagnés du transfert [...] des ressources nécessaires à l'exercice normal de ces compétences.

• La Constitution de la V^e République (1958, modifiée en 2003)

Article 1 • La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. [...] Son organisation est décentralisée.

▲ Que décide la loi de 1983 ? Qu'ajoute la révision de la Constitution en 2003 ?

1. Relever dans le texte le nom de 3 collectivités territoriales.
2. Quelle nouveauté entraîne la loi Defferre de 1983 dans le fonctionnement des institutions françaises ?
3. Que prévoit la loi concernant le financement des nouvelles compétences exercées par les collectivités territoriales ?
4. Que signifie la phrase : « son organisation est décentralisée » dans la modification constitutionnelle de 2003 ? Donner un exemple de ce mode de fonctionnement.
5. Donner un exemple de votre choix permettant d'illustrer que la France est une République laïque.

Education civique : la décentralisation

• La loi Defferre (7 janvier 1983)

Article 1 • Les communes, les départements et les Régions règlent par leurs délibérations les affaires de leur compétence. Ils concourent avec l'État à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique, ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie.

Article 5 • Les transferts de compétences prévus par la loi [...] sont accompagnés du transfert [...] des ressources nécessaires à l'exercice normal de ces compétences.

• La Constitution de la V^e République (1958, modifiée en 2003)

Article 1 • La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. [...] Son organisation est décentralisée.

▲ Que décide la loi de 1983 ? Qu'ajoute la révision de la Constitution en 2003 ?

1. Relever dans le texte le nom de 3 collectivités territoriales.
2. Quelle nouveauté entraîne la loi Defferre de 1983 dans le fonctionnement des institutions françaises ?
3. Que prévoit la loi concernant le financement des nouvelles compétences exercées par les collectivités territoriales ?
4. Que signifie la phrase : « son organisation est décentralisée » dans la modification constitutionnelle de 2003 ? Donner un exemple de ce mode de fonctionnement.
5. Donner un exemple de votre choix permettant d'illustrer que la France est une République laïque.

Correction : la décentralisation

1. Les 3 collectivités territoriales citées sont les communes, les départements et les régions.
2. La loi Defferre prévoit un partage des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales dans différents domaines : administration, aménagement du territoire, développement économique, social, sanitaire, culturel, scientifique...
3. Le transfert de compétences s'accompagne d'un transfert des moyens financier de l'Etat vers les collectivités territoriales.
4. La modification constitutionnelle de 2003 précise que la France est décentralisée, ce qui signifie que la constitution de la Veme République acte du partage des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales. Dans l'éducation, l'Etat recrute les personnels de l'Education Nationale et définit les programmes et se charge de l'enseignement supérieur. Les régions gèrent les lycées, les départements, les collèges et les communes les écoles.
5. La loi de 1905 de séparation des Eglise et de l'Etat fait de la France une République laïque. L'Etat ne privilégie et ne subventionne aucun culte.

Correction : la décentralisation

1. Les 3 collectivités territoriales citées sont les communes, les départements et les régions.
2. La loi Defferre prévoit un partage des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales dans différents domaines : administration, aménagement du territoire, développement économique, social, sanitaire, culturel, scientifique...
3. Le transfert de compétences s'accompagne d'un transfert des moyens financier de l'Etat vers les collectivités territoriales.
4. La modification constitutionnelle de 2003 précise que la France est décentralisée, ce qui signifie que la constitution de la Veme République acte du partage des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales. Dans l'éducation, l'Etat recrute les personnels de l'Education Nationale et définit les programmes et se charge de l'enseignement supérieur. Les régions gèrent les lycées, les départements, les collèges et les communes les écoles.
5. La loi de 1905 de séparation des Eglise et de l'Etat fait de la France une République laïque. L'Etat ne privilégie et ne subventionne aucun culte.

Correction : la décentralisation

1. Les 3 collectivités territoriales citées sont les communes, les départements et les régions.
2. La loi Defferre prévoit un partage des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales dans différents domaines : administration, aménagement du territoire, développement économique, social, sanitaire, culturel, scientifique...
3. Le transfert de compétences s'accompagne d'un transfert des moyens financier de l'Etat vers les collectivités territoriales.
4. La modification constitutionnelle de 2003 précise que la France est décentralisée, ce qui signifie que la constitution de la Veme République acte du partage des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales. Dans l'éducation, l'Etat recrute les personnels de l'Education Nationale et définit les programmes et se charge de l'enseignement supérieur. Les régions gèrent les lycées, les départements, les collèges et les communes les écoles.
5. La loi de 1905 de séparation des Eglise et de l'Etat fait de la France une République laïque. L'Etat ne privilégie et ne subventionne aucun culte.

6. **Géographie :**

Sujet 1 : En rédigeant un développement construit, décrivez et expliquez les aspects et les limites de la puissance de l'Union européenne dans le monde (20 lignes)

Sujet 2 : En rédigeant un développement construit, décrivez et expliquez l'influence de la France dans le monde (20 lignes)

Sujet 3 : En rédigeant un développement construit et en utilisant les exemples de votre choix, expliquez ce que sont les territoires ultramarins de la France et en quoi ils contribuent à l'influence mondiale de la France (20 lignes)

Correction géographie, réponses rédigées

Les réponses doivent être structurées et comprendre une phrase d'introduction, 2 ou 3 parties et une phrase de conclusion.

Sujet 1 : En rédigeant un développement construit, **décrivez et expliquez les aspects et les limites de la puissance de l'Union européenne dans le monde** (20 lignes)

Eléments pouvant être utilisés, tous ne sont pas obligatoirement attendus

I. L'UE est une puissance démographique

502 millions d'habitants (305 millions aux EU, 128 au Japon, 1,3 milliards en Chine)
7,5 % de la population mondiale
C'est la région la plus attractive du monde pour les flux migratoires. Les accords Schengen signés en 1997 permettent la libre circulation des populations dans 22 pays de l'UE.

II. Une puissance économique, commerciale :

- 28 % du PIB mondiale (24 % EU, 8% Japon, 10 % Chine)
- 10 des pays de l'UE sont parmi les 1eres puissances mondiales
- Elle occupe la 1ere place dans de nombreux secteurs : Agriculture, industrie (Automobile, Energie, aéronautique...), services (banques, assurances...).

⇒ FMN : Volkswagen, BNP Paribas, Axa, BP, Total, Danone, L'Oréal, AEDS, Airbus...

- Une politique agricole commune (PAC) créée en 1957 (traité de Rome) et mise en place depuis 1962 afin d'augmenter la production européenne en aidant les agriculteurs à moderniser leurs exploitations.

- Ces secteurs sont puissants du fait d'un important secteur de la recherche et développement (bien qu'inférieur au budget consacré par les EU et le Japon).

- L'UE est donc aussi une puissance technologique

Une puissance commerciale : La moitié des exportations mondiales dans le monde se font depuis l'UE. La plus grande part des échanges se font en priorité entre pays de l'UE en raison des accords de libre-échange. Les autres partenaires commerciaux sont les EU, le Japon, le Chine, le Moyen-Orient et dans une moindre mesure les anciennes colonies d'Afrique.

III. Une puissance financière

¼ des capitaux mondiaux transitent par les bourses européennes : Londres, Paris...

L'UE investit dans le monde entier : Près de la moitié des investissements à l'étranger sont faits par les pays de l'UE : ex : les exploitations pétrolières au Gabon, ou les mines d'uranium au Niger. Ce sont les FMN qui réalisent ces investissements

IV. Les limites de cette puissance.

- ⇒ **L'UE n'est pas une puissance complète.** Elle n'est pas une puissance politique du fait de la diversité des points de vue des pays membres sur les questions diplomatiques
- ⇒ Elle ne dispose **pas d'une force militaire commune** et a du mal à parler d'une seule voix. Certains de ses membres disposent d'un siège au conseil de sécurité de l'ONU. (*hard power*)
- ⇒ La **puissance culturelle** est plus liée aux différents états qu'à l'UE dans sa totalité

Correction géographie, réponses rédigées

Les réponses doivent être structurées et comprendre une phrase d'introduction, 2 ou 3 parties et une phrase de conclusion.

En rédigeant un développement construit, décrivez et expliquez l'influence de la France dans le monde (20 lignes)

Éléments pouvant être utilisés, tous ne sont pas obligatoirement attendus

A. Une influence culturelle de la France dans le monde

→ Nombreuses colonies en Asie, Afrique jusqu'au milieu du XX^e siècle

Après la décolonisation, elle a gardé des **relations privilégiées dans le cadre de la coopération** :

→ **La francophonie (espace dans lequel les populations parlent le français)**

Le français est une langue internationale (près de 200 millions de francophones dans le monde) malgré la concurrence de la culture anglo-saxonne : son rayonnement culturel se fait à travers la francophonie*.

→ **Un pays qui attire (attractif)**

Rayonnement culturel : regard parfois admiratif de la culture et de l'art de vivre français : *paysages, monuments, innovation artistique, gastronomie...* La France est la 1^{ère} destination touristique du monde. Cinéma français est réputé dans le monde (festival de Cannes ...).

B. Le rôle diplomatique et militaire mondial

→ **Rôle moteur de la France dans la l'Union Européenne**

Couple franco-allemand à l'origine du traité de Rome. (Voir cours histoire sur la construction européenne)

→ Membre permanent du **Conseil de sécurité de l'ONU** : Rôle de la résistance durant la 2^e guerre mondiale qui permet à la France d'être intégrée dans le camp des vainqueurs.

→ Membre du G8

→ Siègne **UNESCO** à Paris

→ **2^eme réseau diplomatique** du monde

→ Possède **l'arme nucléaire (politique d'indépendance nationale menée par De Gaulle)** et assure une présence militaire dans de nombreux pays (notamment africains)

→ L'armée française intervient dans de nombreux endroits du monde aux côtés de ses alliés (ex l'Afghanistan, Mali) pour des missions militaires ou humanitaires.

→ **Les territoire ultramarins* lui permettent de contrôler une ZEE** (zone économique exclusive : zone maritime de 370 km au large des côtes d'un état où il a l'exclusivité pour exploiter les richesses de la mer) : 2^eme du monde, 10 millions de km² (notamment du fait des territoires ultramarins) + **permettent à la France de contrôler des passages stratégiques** (ex. Mayotte dans le canal du Mozambique entre Madagascar et l'Afrique)

C. Une puissance économique

L'activité économique française est bien inscrite dans la mondialisation :

→ **5^e puissance économique mondiale (PIB)/5^e exportateur de marchandises du monde (ZIP)**

→ **Firmes multinationales françaises** qui investissent à l'étranger, surtout dans l'Union Européenne : Carrefour, l'Oréal, Areva, Orange, Axa, Total...

→ Nombreux **investissements** venant de l'étranger : ainsi, 4000 firmes étrangères emploient 1/4 de la population active ...(Allemagne, Royaume-Uni, Japon, Etats-Unis...)

→ **Pourquoi attire-t-elle ?**

- Marché commun

- environnement scientifique et industriel de qualité : technopoles (ex Sofia Antipolis près de Nice, Blagnac ...)

- bon niveau de formation

- qualité du réseau de communication et de télécommunication : bonne connection à la mégapole européenne.

D. Les limites de la puissance française

La France est soumise à la **crise économique et financière** qui touche actuellement l'UE.

La France est **concurrencée par des puissances émergentes** (Chine, Inde...) dans les domaines économiques mais aussi diplomatiques et culturel.

⇒ **La France est donc une puissance moyenne à rayonnement mondial.**

Correction géographie, réponses rédigées :

Les réponses doivent être structurées et comprendre une phrase d'introduction, 2 ou 3 parties et une phrase de conclusion.

En rédigeant un développement construit et en utilisant les exemples de votre choix, expliquez ce que sont les territoires ultramarins de la France et en quoi ils contribuent à l'influence mondiale de la France (20 lignes)

Eléments pouvant être utilisés, tous ne sont pas obligatoirement attendus

La France compte cinq départements et régions d'outre-mer (DROM), hérités de l'empire colonial. Depuis la loi de départementalisation de 1946, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion sont des départements français, de même que Mayotte depuis 2011. Ces territoires, situés en milieu tropical ont les mêmes lois qu'en métropole. Les échanges révèlent une dépendance très forte envers la métropole.

Un deuxième groupe de territoires, les collectivités d'outre-mer (COM), complète cette France d'outre-mer. La Nouvelle-Calédonie, où l'échelon local détient davantage de pouvoirs, possède une large autonomie et devrait se prononcer bientôt sur la question de son indépendance. La Polynésie française s'étend sur une superficie équivalente à celle de l'Europe. D'autres collectivités plus petites existent.

Ces territoires ultramarins ont un intérêt stratégique ou scientifique majeur. Ils permettent ainsi à la France de posséder la deuxième zone économique exclusive (ZEE) mondiale grâce aux territoires ultramarins, la France est un partenaire actif dans plusieurs régions du monde (Pacifique, Caraïbes, etc.). Ces territoires présentent enfin l'intérêt stratégique pour la France de disposer d'une influence (culturelle, diplomatique, militaire, économique) dans tous les océans du monde.

Les territoires ultramarins sont donc des territoires stratégiques pour l'influence de la France dans le monde.

Correction géographie, réponses rédigées :

Les réponses doivent être structurées et comprendre une phrase d'introduction, 2 ou 3 parties et une phrase de conclusion.

En rédigeant un développement construit et en utilisant les exemples de votre choix, expliquez ce que sont les territoires ultramarins de la France et en quoi ils contribuent à l'influence mondiale de la France (20 lignes)

Eléments pouvant être utilisés, tous ne sont pas obligatoirement attendus

La France compte cinq départements et régions d'outre-mer (DROM), hérités de l'empire colonial. Depuis la loi de départementalisation de 1946, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion sont des départements français, de même que Mayotte depuis 2011. Ces territoires, situés en milieu tropical ont les mêmes lois qu'en métropole. Les échanges révèlent une dépendance très forte envers la métropole.

Un deuxième groupe de territoires, les collectivités d'outre-mer (COM), complète cette France d'outre-mer. La Nouvelle-Calédonie, où l'échelon local détient davantage de pouvoirs, possède une large autonomie et devrait se prononcer bientôt sur la question de son indépendance. La Polynésie française s'étend sur une superficie équivalente à celle de l'Europe. D'autres collectivités plus petites existent.

Ces territoires ultramarins ont un intérêt stratégique ou scientifique majeur. Ils permettent ainsi à la France de posséder la deuxième zone économique exclusive (ZEE) mondiale grâce aux territoires ultramarins, la France est un partenaire actif dans plusieurs régions du monde (Pacifique, Caraïbes, etc.). Ces territoires présentent enfin l'intérêt stratégique pour la France de disposer d'une influence (culturelle, diplomatique, militaire, économique) dans tous les océans du monde.

Les territoires ultramarins sont donc des territoires stratégiques pour l'influence de la France dans le monde.

7. Histoire : Le discours de Léon Blum au Congrès de Tours, 1920

Léon Blum défend une organisation démocratique du Parti

Vous voulez un parti dans lequel il n'y ait plus de liberté de penser, plus de divisions de tendances [...]. Le Parti que nous avons connu, c'était l'appel à tous les travailleurs, tandis que celui qu'on veut fonder, c'est la création de petites avant-gardes disciplinées, homogènes, soumises à un commandement rigoureux [...] mais toutes bien en mains et prêtes à une action prompte, à une action décisive. [...] Quel est l'objet que le Parti socialiste jusqu'à présent se donnait à lui-même ? C'est la transformation du régime économique. Ouvrez les statuts de l'Internationale communiste. Quel est ce but ? La lutte à main armée contre le pouvoir bourgeois [...]. Mais cela [...] je le conçois quand on est en présence d'un **prolétariat** tel que le prolétariat russe et d'un pays tel que la Russie [...]. Nous avons toujours pensé en France que demain, après la prise du pouvoir, la dictature du prolétariat serait exercée par les groupes du Parti socialiste devenant [...] le représentant du prolétariat tout entier [...]. Mais non pas une dictature exercée par un parti centralisé, où toute l'autorité remonte d'étage en étage et finit par se concentrer entre les mains d'un comité. [...] Nous sommes convaincus, jusqu'au fond de nous-mêmes, que, pendant que vous irez courir l'aventure, il faut que quelqu'un reste garder la vieille maison.

Discours de Léon Blum (député de la Section française de l'Internationale ouvrière) au congrès de Tours, 27 décembre 1920 (extraits), in Annie Kriegel, *Le Congrès de Tours*, Gallimard, Paris, 1975.

8.